

Saint Loup Géanges, le 2 Décembre 2006

**Objet : ADSL - Internet Haut débit
Recensement des besoins**

Madame, Monsieur,
Chers concitoyens,

Depuis 2003, la municipalité de Saint Loup Géanges relance régulièrement et avec insistance l'opérateur France Telecom pour activer l'arrivée du haut débit sur le territoire communal. De nombreux contacts ou réunions avec France Telecom, le Conseil Général, le Conseil Régional, le Pays Chalonnais ou notre député ont déjà eu lieu.

Force est de constater que les promesses initiales faites par France Telecom, à savoir 50% des abonnés sur Saint Loup Géanges éligibles à l'ADSL fin 2005, n'ont pas été tenues. A ce jour, 1/5 seulement des lignes téléphoniques de la commune peut recevoir un débit maximum de 512 K (le minimum pour du haut débit) en provenance du répartiteur situé à Demigny. Il semble que France Telecom n'ait pas l'intention d'aller plus loin en matière de modernisation du réseau « filaire » sur notre territoire et que nous soyons contraints de nous orienter, comme la plupart des petites et moyennes communes qui nous entourent, vers des solutions alternatives hertziennes type WiFi ou WiMax.

Le Département et la Région ont mis en place des procédures d'aides pour la couverture des « zones blanches », que nous étudions.

La Région Bourgogne vient récemment d'obtenir une licence nationale WiMax lui permettant de déployer cette technologie sur tout son territoire d'ici ... 2013.

De notre côté, nous souhaitons aller plus vite. Nous avons décidé de participer à un comité de pilotage géré par le Pays du Chalonnais pour une étude pré-opérationnelle qui permettra, nous l'espérons, de mettre en place plus rapidement un schéma de déploiement du haut débit à l'échelle du Pays.

Nous avons été contactés enfin par des opérateurs privés dont le but est la couverture des « zones blanches » délaissées par France Telecom, avec la technologie WiFi. Nous étudions également leurs propositions commerciales, leurs avantages et leurs inconvénients sur les plans technique et financier.

Avant de privilégier telle ou telle solution, il nous est nécessaire de connaître vos attentes en matière de connexions ADSL - Internet haut débit.

C'est pourquoi nous vous remercions de bien vouloir prendre connaissance du questionnaire ci-joint et le compléter.

Vos réponses nous aideront à nous orienter vers la meilleure solution pour Saint Loup Géanges et participer aux appels d'offres qui seront lancés à divers opérateurs, conjointement avec d'autres communes ou communautés de communes du Nord de la Saône et Loire.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Bernard LACOMBRE.
Maire de Saint Loup Géanges.

Enquête ADSL - INTERNET haut débit

Recensement des besoins

(Questionnaire adressé en Décembre 2006 aux particuliers, aux artisans, aux entreprises et aux services publics domiciliés sur la commune de Saint Loup Géanges)

Le **haut débit sur Internet** permet d'être connecté en permanence tout en conservant sa ligne téléphonique libre. Selon les besoins de chacun, il offre la possibilité de :

- de naviguer sur les sites Internet sans attendre l'affichage trop longtemps
- de recevoir ou envoyer de gros fichiers (images, plans, maquettes, catalogues) sans passer par des CD à graver
- de télécharger des musiques ou des films et d'accéder rapidement à de nombreux services
- de se connecter rapidement aux systèmes informatiques de fournisseurs, de clients ou de partenaires institutionnels
- de se raccorder à des équipements de télésurveillance ou de télémaintenance pilotés à distance
- et dans certains cas de disposer d'une ligne téléphonique supplémentaire sur laquelle les communications peuvent être illimitées, à prix forfaitaire ou nul.

Votre municipalité envisage d'inciter un ou plusieurs fournisseurs d'accès « Internet à haut débit » à offrir leurs services sur son territoire. C'est pourquoi elle vous remercie de bien vouloir répondre aux questions ci-après :

(Entourer la réponse)

- Etes-vous aujourd'hui connecté à Internet à haut débit (> 512 K) à l'adresse où vous recevez ce questionnaire ? Oui Non

Si vous avez répondu NON :

- Etes-vous aujourd'hui connecté à Internet à bas débit avec un modem téléphonique qui occupe la ligne quand vous êtes connecté ? Oui Non

- Possédez-vous un ordinateur personnel ou bien envisagez-vous de vous équiper dans les mois qui viennent ? Oui Non

- Un enfant en âge scolaire habite-t-il à votre domicile ? Oui Non

- Etes-vous raccordé (ou souhaitez-vous l'être) à un réseau de transmission de données spécifiques (sécurité, éducation, banque, recherche, autre...) ? Oui Non

- Pensez-vous avoir dans les prochaines années des besoins supérieurs en débit à 2 Mbit/s, du fait des exigences de vos clients, de vos fournisseurs ou pour vos relations avec les administrations (télé procédures) ou encore du fait de l'augmentation de votre parc informatique ? Oui Non

- Si votre mairie parvient à convaincre un ou plusieurs opérateurs à offrir l'accès à l'Internet à haut débit sur tout le territoire de la commune, êtes-vous prêt à souscrire un abonnement aux conditions normales du marché ? Oui Non

- Pour quel débit ?

Votre **NOM** ou **RAISON SOCIALE** :

Votre **adresse** :

Votre **Numéro de Téléphone** :

Merci pour votre participation. Ce questionnaire est à déposer en mairie dès que possible.